



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 34 – Semaine du 22 au 26 août 2022

En bref

Tunisie :

- A compter du mois de septembre 2022, les plastiques à usage unique seront interdits sur l'ensemble du territoire tunisien
- Le déficit commercial énergétique augmente de 105% entre le premier semestre de 2021 et celui de 2022
- La France et l'Union européenne soutiennent la Tunisie dans la construction de routes issues de matériaux recyclés
- La balance commerciale alimentaire en forte dégradation sur les sept premiers mois de l'année 2022
- La huitième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad) se tient les 27 et 28 août 2022 à Tunis

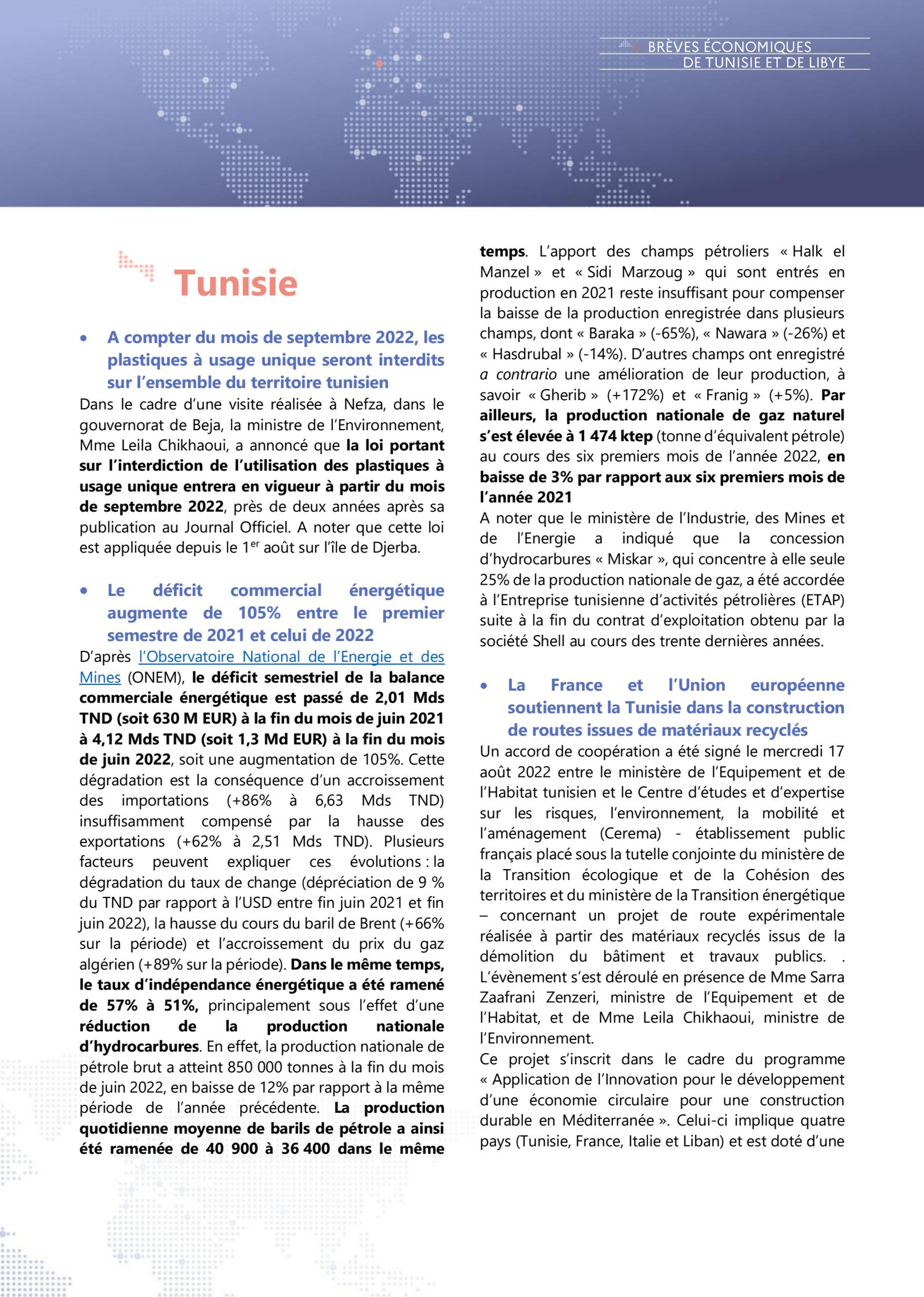
Libye :

- La NOC annonce que la production de pétrole s'élève à 1,22 million de barils par jour
- Le ministre de l'économie déclare que les accords internationaux en Libye ne peuvent être activés

LE CHIFFRE À RETENIR

1,2 M

Le nombre de barils de pétrole brut produit par jour en Libye cette semaine



Tunisie

- **A compter du mois de septembre 2022, les plastiques à usage unique seront interdits sur l'ensemble du territoire tunisien**

Dans le cadre d'une visite réalisée à Nefza, dans le gouvernorat de Beja, la ministre de l'Environnement, Mme Leila Chikhaoui, a annoncé que **la loi portant sur l'interdiction de l'utilisation des plastiques à usage unique entrera en vigueur à partir du mois de septembre 2022**, près de deux années après sa publication au Journal Officiel. A noter que cette loi est appliquée depuis le 1^{er} août sur l'île de Djerba.

- **Le déficit commercial énergétique augmente de 105% entre le premier semestre de 2021 et celui de 2022**

D'après [l'Observatoire National de l'Energie et des Mines](#) (ONEM), **le déficit semestriel de la balance commerciale énergétique est passé de 2,01 Mds TND (soit 630 M EUR) à la fin du mois de juin 2021 à 4,12 Mds TND (soit 1,3 Md EUR) à la fin du mois de juin 2022**, soit une augmentation de 105%. Cette dégradation est la conséquence d'un accroissement des importations (+86% à 6,63 Mds TND) insuffisamment compensé par la hausse des exportations (+62% à 2,51 Mds TND). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces évolutions : la dégradation du taux de change (dépréciation de 9 % du TND par rapport à l'USD entre fin juin 2021 et fin juin 2022), la hausse du cours du baril de Brent (+66% sur la période) et l'accroissement du prix du gaz algérien (+89% sur la période). **Dans le même temps, le taux d'indépendance énergétique a été ramené de 57% à 51%**, principalement sous l'effet d'une **réduction de la production nationale d'hydrocarbures**. En effet, la production nationale de pétrole brut a atteint 850 000 tonnes à la fin du mois de juin 2022, en baisse de 12% par rapport à la même période de l'année précédente. **La production quotidienne moyenne de barils de pétrole a ainsi été ramenée de 40 900 à 36 400 dans le même**

temps. L'apport des champs pétroliers « Halk el Manzel » et « Sidi Marzoug » qui sont entrés en production en 2021 reste insuffisant pour compenser la baisse de la production enregistrée dans plusieurs champs, dont « Baraka » (-65%), « Nawara » (-26%) et « Hasdrubal » (-14%). D'autres champs ont enregistré *a contrario* une amélioration de leur production, à savoir « Gherib » (+172%) et « Franig » (+5%). **Par ailleurs, la production nationale de gaz naturel s'est élevée à 1 474 ktep** (tonne d'équivalent pétrole) au cours des six premiers mois de l'année 2022, **en baisse de 3% par rapport aux six premiers mois de l'année 2021**

A noter que le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie a indiqué que la concession d'hydrocarbures « Miskar », qui concentre à elle seule 25% de la production nationale de gaz, a été accordée à l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) suite à la fin du contrat d'exploitation obtenu par la société Shell au cours des trente dernières années.

- **La France et l'Union européenne soutiennent la Tunisie dans la construction de routes issues de matériaux recyclés**

Un accord de coopération a été signé le mercredi 17 août 2022 entre le ministère de l'Équipement et de l'Habitat tunisien et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) - établissement public français placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du ministère de la Transition énergétique – concernant un projet de route expérimentale réalisée à partir des matériaux recyclés issus de la démolition du bâtiment et travaux publics. L'évènement s'est déroulé en présence de Mme Sarra Zaafrani Zenzeri, ministre de l'Équipement et de l'Habitat, et de Mme Leila Chikhaoui, ministre de l'Environnement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « Application de l'Innovation pour le développement d'une économie circulaire pour une construction durable en Méditerranée ». Celui-ci implique quatre pays (Tunisie, France, Italie et Liban) et est doté d'une

enveloppe de 3,1 M EUR, financé à 90% par l'Union européenne.

Ce projet consistera notamment en la construction de deux tronçons (l'un témoin et l'autre, expérimental) d'un kilomètre, situés dans le gouvernorat de Ben Arous. A noter que les déchets de construction accumulés en Tunisie depuis 20 années, ont atteint environ 8 millions de m³, 70% d'entre eux se trouvant dans les grandes villes côtières de Tunis, Sousse et Sfax.

- **La balance commerciale alimentaire en forte dégradation sur les sept premiers mois de l'année 2022**

D'après l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), **le déficit de la balance commerciale alimentaire est passé de 1,08 Md TND (340 M EUR) au cours des sept premiers mois de 2021 à 1,79 Md TND (560 M EUR) au cours des sept premiers mois de 2022, soit une hausse de 65,9%**. En valeur, les importations ont enregistré une hausse plus importante (+39,5%) que celle des exportations (+29%). **Le creusement du déficit observé est principalement le résultat de l'accroissement des importations céréalières (+48,7%), de sucre (+41,5%) et d'huiles végétales (+73,2%) et de la diminution des exportations d'agrumes (-16,4%)**. Ceci étant, au cours de la période susmentionnée, les exportations d'huile d'olive (+33,2%), des produits de la pêche (+22,7) et de tomates (+15,7%) ont augmenté. Les prix à l'exportation ont connu des évolutions très différentes : ceux de l'huile d'olive et des agrumes ont respectivement augmenté de 32,1% et 12,1%, tandis que ceux des tomates et des dates ont respectivement reculé de 4,6% et de 3,4%. Par ailleurs, sous l'effet du conflit russo-ukrainien, les prix à l'importation des produits céréalières ont connu une hausse de 89,7% pour le blé dur, 59,4% pour le blé tendre, 60,1% pour l'orge et de 44,2% pour le maïs entre juillet 2021 et 2022. **Le taux de couverture alimentaire a été ramené, dans le même temps, de 71,4% à 66%**.

- **La huitième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad) se tient les 27 et 28 août 2022 à Tunis**

Organisée tous les trois ans depuis 1991, la Ticad a lieu alternativement dans un pays africain et au Japon. Suite à deux éditions successives à Nairobi (2016) et à Yokohama (2019), la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique se tiendra les 27 et 28 août 2022 à Tunis, **en présence, de la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Najla Bouden, du premier Ministre, M. Kishida en visioconférence et de nombreux dirigeants du continent africain. Elle a pour ambition d'approfondir les relations, notamment économiques, entre le Japon et l'Afrique** et de mettre en place un partenariat triangulaire entre la Tunisie, le Japon et l'Afrique afin d'utiliser le territoire tunisien comme une plateforme de production et d'exportation à destination du reste du continent. Initialement axée sur l'aide au développement et l'assistance humanitaire, la TICAD est aujourd'hui une instance privilégiée pour le développement des relations commerciales entre le secteur privé japonais et ceux des pays africains. **A l'occasion de cette huitième édition, 81 projets d'investissement en Tunisie, d'un montant estimé à 2,7 Mds USD, seront présentés aux investisseurs institutionnels et privés africains et japonais.**

Libye

- **La NOC annonce que la production de pétrole s'élève à 1,22 million de barils par jour**

Le nouveau président de la NOC, F. Ben Gdara, déclarait le 23 juillet que la production avait atteint 860 000 barils par jour et que l'objectif était de la porter à 1,2 million bpj en deux semaines. **La production pétrolière de la Libye s'élève désormais à la date du 22 août à 1,22 million de barils par jour (bpj).** Par ailleurs, **la production de condensat (gaz naturel) a atteint 52 000 barils par jour** au cours des dernières semaines.

- **Le ministre de l'économie déclare que les accords internationaux en Libye ne peuvent être activés**

Le ministre d'État aux affaires économiques du gouvernement d'unité nationale, S. Al-Ghwail, a déclaré que les divisions politiques et institutionnelles que connaît la Libye affectent directement les accords internationaux signés. Le ministre a notamment déclaré que **les institutions politiques ne sont pas en mesure actuellement de représenter pleinement la Libye et de développer des projets adossés à des accords internationaux** notamment du fait de la situation sécuritaire et de la division du pays.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international